

Le président de Nîmes université

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes université et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté n°2013-38 du président de l'université de Nîmes ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Vanessa MONTEILLET est nommée directrice du service de formation professionnelle de Nîmes université.

Article 2

Les fonctions de la directrice dureront jusqu'à nomination d'une nouvelle direction du service de formation professionnelle de Nîmes université.

Article 3

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°2013-38 susvisé.

Article 4

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nîmes, le 06 janvier 2025

Benoit ROIG

